

## **ECHANGES INTERNATIONAUX** **Mode d'emploi à l'usage des parents !**

Votre enfant est en 9<sup>e</sup> classe et souhaite partir à l'étranger pour aller à la rencontre d'autres langues et cultures ? L'école Steiner lui offre cette possibilité de partir en échange (3 mois max., voire 4 mois si les vacances sont incluses dedans).

Idéalement, cet échange peut avoir lieu en 10<sup>e</sup> classe mais il peut se faire également en 11<sup>e</sup> classe hors des temps forts de ces classes (voyage à Florence en 10<sup>ème</sup> classe, en mai en général ; pièce de théâtre de 11<sup>ème</sup> classe ... les stages pouvant être effectués à d'autres moments de l'année)

Alors, vous vous demandez à présent comment procéder ?

Tout d'abord, l'élève doit faire sa demande à l'école:

- Lettre de motivation de l'élève adressée au Collège du 2<sup>nd</sup> cycle
- Acceptation par écrit de cette demande par le Collège du 2<sup>nd</sup> cycle (si, dans un délai de 2 semaines, cet accord ne vous est pas parvenu, considérez cela comme un OUI !)
- Lettre de présentation de l'élève à faire valider et/ou corriger par le référent (Laurie BOULARD pour les échanges anglophones, Bertrand VATIN-CHAIX pour les germanophones)
- Envoi de cette lettre de présentation aux écoles choisies (cf. liste des écoles Steiner dans le monde)
- Si l'école choisie demande une lettre de recommandation, expliquez-leur que vos professeurs ne fonctionnent pas ainsi car il est facile de 'maquiller' une telle lettre. Mieux vaut fonctionner sur la confiance !

Après quelques semaines, si vous ne recevez pas de réponse, faites une relance par mail (les pays anglophones souhaitent vivement procéder par courrier électronique !). Toutes les écoles ont un site internet où il est facile d'obtenir leur adresse mail dans la zone « contact ».

Ca y est ? Vous avez un correspondant ? Super ... alors, c'est là que les choses se corsent !

- A présent, il vous faut faire les démarches légales et administratives pour sortir du pays en fonction de la destination de votre enfant (cf. tableau non exhaustif ci-joint)
- Envoi possible d'une lettre à la famille - de votre part - pour expliquer comment vous vivez, quelles sont vos habitudes, quel sera le climat à la période où leur enfant viendra (etc.) afin de les « rassurer » .
- Quand l'échange est organisé, vous devrez:
  - compléter les documents administratifs de l'école ( voir onglet « admissions » et paragraphe sur les échanges)
  - penser à inscrire l'élève en échange à la cantine (c'est la famille d'accueil qui prend cela en charge)
  - prévenir la famille de l'élève en échange des frais supplémentaires

pour eux en cas de sortie ou de voyage (Florence notamment ... si la famille de l'élève peut prendre cela en charge ... sinon, trouvez une autre période d'échange ?)

Pendant cet échange, l'élève étranger est comme votre propre enfant (bus, goûters, WE, ...); tous ses frais sont pris en charge par vous. Il en sera de même pour votre enfant lorsqu'il partira dans sa famille d'accueil.

Cependant, si votre enfant ne trouve pas d'échange dans le pays qu'il souhaite mais que son désir est vraiment de partir à l'étranger, la solution de l'HOTE PAYANT est également possible. Cette option est seulement plus chère car il lui faudra payer le logement et l'écolage en plus du billet d'avion ...

Toutes ces démarches peuvent être longues donc comptez 6 à 8 mois avant que votre enfant ne parte.

Bel échange!